

Les six invariants d'un récit policier

- 1- **Un crime** : C'est l'infraction (le non-respect) la plus grave au regard de la loi.
- 2- **Un ou des mobile (s)** : C'est la raison qui a poussé le criminel à agir. Ce mobile peut être d'ordre psychologique ou autre. Ex.: l'amour, l'argent, la vengeance, une maladie psychologique, etc.
- 3- **Un (e) ou des coupable (s)** : C'est la personne qui a commis le crime.
- 4- **Un (e) ou des victime (s)** : Une victime est définie comme une personne qui a subi des dommages physiques ou psychologiques, matériels ou financiers à la suite d'un crime.
- 5- **Un mode opératoire** : Il s'agit de la façon d'agir du criminel. Celle-ci revient de crime en crime. En d'autres mots, c'est la façon dont s'y prend le criminel pour commettre son crime.
- 6- **Une enquête** : Elle est menée par un policier, un enquêteur, un détective ou n'importe quelle personne qui veut résoudre le crime commis. Il s'agit de recueillir et de regrouper les données, interpréter les indices, formuler des hypothèses, vérifier si elles correspondent à l'ensemble des faits et, finalement, de tirer des conclusions.